



Journée mondiale de l'environnement 2022.
Une journée qui mobilise la communauté internationale sur les questions environnementales.....P1
Actualité

CEW et son histoire.
Suivi de l'exploitation forestière et de la faune, retour sur les toutes premières réalisations du CEW (1997-2005)P4 **Dossier**

Nos PARTENAIRES ces cinq dernières années
.....P7
CEW avec les autres

Gestion des forêts.
IMET : Un outil important pour la gestion de la Forêt communale de Ngog Mapubi et de Dibang.....P3
Découverte

CEW avec la lutte anti-braconnage.....P6
Interview

Directeur de publication:
Pr Roger NGOUFO
Equipe de rédaction:
Simon N. NJAL
Jacques R. NDONGMO
Serge TSAFACK N.
Steve ZANGUE K.
Guilaine BOUTSAP M.
Nadege M. KEINODJI
Carlos NGOUFACK





Pr Ngoufo coupant le ruban symbolique de l'exposition sur l'environnement à l'IRIC

Journée mondiale de l'environnement 2022

Une journée qui mobilise la communauté internationale sur les questions environnementales.

L'Organisation des Nations Unies face à la question de la protection et de l'amélioration de l'environnement, a déclaré à l'occasion de l'ouverture de la conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm en Suède en 1972, la journée du 05 juin Journée Mondiale de l'Environnement.

Face au constat selon lequel l'environnement mondial est confronté à une triple menace à savoir le changement climatique, la pollution et la perte de la biodiversité, la communauté internationale a trouvé qu'il y a une nécessité urgente de prendre des résolutions pour lutter contre ces menaces. L'institution d'une journée mondiale de l'environnement fut une des résolutions. Et cette journée se célèbre tous les ans à travers des réflexions qui contribuent à la protection de notre environnement.

Le Cameroun étant conscient de la gravité de la menace, a décidé de s'aligner à la donne internationale.

La journée mondiale de l'environnement de 2022 s'est célébrée autour du thème « une seule terre ». Et en prélude de cette journée, il y a eu un certain nombre d'activités qui ont été organisées. Parmi celles-ci, il y a eu la conférence débat organisée au sein du campus de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC). Les échanges de cette conférence ont tourné autour du thème « développement durable : historique et problématique en matière de la gestion de la biodiversité ». Ils ont permis de faire un état des lieux du développement durable au Cameroun. Un bilan de la gestion de la biodiversité a aussi été fait en vue de réfléchir sur de nouveaux objectifs. Le président du Comité National de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Pr Roger NGOUFO, a coupé le ruban symbolique de l'exposition sur l'environnement.

Guilaine BOUTSAP M.



Pr Ngoufo dans une séance plénière

Congrès sur les aires protégées à Kigali au Rwanda

La protection des aires protégées en Afrique s'envisage, entre autres, avec un nouveau concept celui des parc-écoles, proposé par le Pr Roger NGOUFO.

Pour la première fois, l'Afrique a accueilli du 18 au 23 juillet 2022 à Kigali au Rwanda, le congrès des aires protégées. Pour participer activement au congrès, nous avons soumis une proposition intitulée « *De la protection /conservation au parc-Ecole : une mutation indispensable dans les aires protégées d'Afrique* ».

Le concept initial était le suivant « les parcs naturels africains ne doivent pas uniquement être considérés comme des réserves quasi originelles de la vie sauvage ; ils doivent être valorisés comme centres d'apprentissage (école) et laboratoires vivants ». Le message clé de la proposition est le suivant : les aires protégées, en général, et les parcs nationaux, en particulier, se doivent d'être ancrés

dans les cultures africaines, mieux dans la culture scientifique et technique africaine. D'où la question de savoir comment en faire de vraies écoles, de centres permanents d'apprentissage. Le présent papier se propose de répondre à cette problématique en s'appuyant sur le concept de « nature comme laboratoire ultime » de David Western (2002). Il s'agit là d'une des conditions indispensables à l'amélioration de l'image des aires protégées qui, aux yeux des populations locales africaines restent davantage synonymes de contraintes et de privation des terres et d'autres ressources associées.

Suite à la soumission, nous avons reçu un avis favorable du Comité d'organisation en ces termes : *Cher Professeur NGOUFO ROGER, Merci d'avoir soumis votre proposition 012-PCA-PEO-GOV-NGOUFO (ci-jointe) au Congrès des Aires Protégées d'Afrique. Après avoir pris le temps d'examiner attentivement vos idées et vos plans, nous sommes ravis d'accepter votre proposition de présentation sous forme d'affiche à l'APAC.*

Galvanisé par cette approbation, nous avons noué

des liens avec des partenaires et d'autres contributeurs pour concevoir, organiser et réaliser l'affiche. Notre structure étant membre de l'UICN et assurant, par mes soins, la présidence du Comité National UICN Cameroun, le Programme Cameroun de l'UICN a été le premier partenaire contacté. D'autres partenaires et contributeurs ont rallié l'initiative une fois qu'ils en ont pris connaissance. Au final l'affiche produite porte les marques de plusieurs organisations et institutions :

- Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
- Ministère des Forêts et de la Faune (Direction de la faune et des Aires Protégées)
- Service Conservation du Parc National de Lobéké
- Conservateur actuel et précédent du Parc National de Lobéké Cameroun;
- Programme Cameroun de l'UICN;
- Fondation Tri-National de la Sangha (Cameroun, Congo, République centrafricaine);
- Le parc National de Zakouma au Tchad et ses partenaires (cf. affiche en annexe).

L'affiche a été effectivement placée dans le pavillon officiel consacré aux posters et dans le pavillon COMIFAC. Des copies miniaturées ont également été produites et rendues disponibles. Plus de 200 copies ont été récupérées par les visiteurs et, nous avons expliqué l'affiche à 94 visiteurs (dont Mme La Ministre de l'Economie Forestière du Congo) ; à cela, il faut ajouter le nombre inconnu qui a pu découvrir et lire l'affiche en notre absence.

Pr. Roger NGOUFO



Focus Group avec les populations du village Bibaya (Dibang).

L'atelier avait pour objectif de former les participants (autorités administratives et communautés locales) à son utilisation et à son exploitation. Suite à cet atelier, l'intérêt de l'exploiter pour la gestion de la forêt communale de Ngog Mapubi et de Dibang devient plus grand.

En effet, étant donné que l'objectif de gestion de la forêt vise la conservation et le développement de l'écotourisme, l'exploitation d'un tel outil permet de mieux soutenir la gestion de la forêt. Ainsi, dans le cadre du Projet BIOPAMA, l'ONG a eu l'occasion d'exploiter les fonctionnalités de l'outil IMET dans le but d'obtenir le contexte initial de gestion de la forêt communale nécessaire à l'élaboration du plan d'aménagement.

Pour une meilleure appréhension de l'outil, CEW a fait appel aux services d'un coach IMET. Il faut tout de même dire que l'outil est principalement utilisé pour le suivi et la gestion des aires protégées. Suite à cette initiative, CEW devient ainsi la première structure en Afrique centrale à expérimenter cet outil dans le cadre de la gestion d'une aire autre que de conservation stricte. Outil de dialogue et de planification, l'IMET a permis de réunir plusieurs acteurs autour d'un cadre d'échanges dans le but de dégager les objectifs de gestion de la forêt communale de Ngog Mapubi et de Dibang. L'évaluation a été menée suivant le principe de la gestion adaptative, au cours de laquelle l'interprétation et le déploiement de l'outil étaient au fur et à mesure contextualisés au regard de la spécificité et des réalités des forêts communales. Aussi l'outil IMET permettra de faire un suivi annuel de l'état de gestion de ladite forêt.

Serge TSAFACK N.

Gestion des forêts

IMET : Un outil important pour la gestion de la Forêt communale de Ngog Mapubi et de Dibang

Connu vulgairement sous l'anglicisme Integrated Management Effectiveness Tool (IMET), il se traduit en français de la façon suivante : « Outil Intégré sur l'Efficacité de Gestion ». Développé par l'Observatoire de Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) en collaboration avec le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), l'IMET vise à contribuer à l'amélioration de la gestion des aires protégées et à l'atteinte des objectifs de conservation.

C'est à travers le projet BIOPAMA soutenu par l'Union Européenne et le groupe des États ACP réalisé entre novembre 2021 et février 2022, que le Cameroon Environmental Watch (CEW) s'est véritablement imprégné de cet outil. Mais, il faut dire que sa première prise de contact avec l'outil remonte au 16 juin 2020 à la suite d'un atelier de quatre jours qui s'est déroulé dans les locaux de la mairie de Ngog Mapubi et de Dibang.

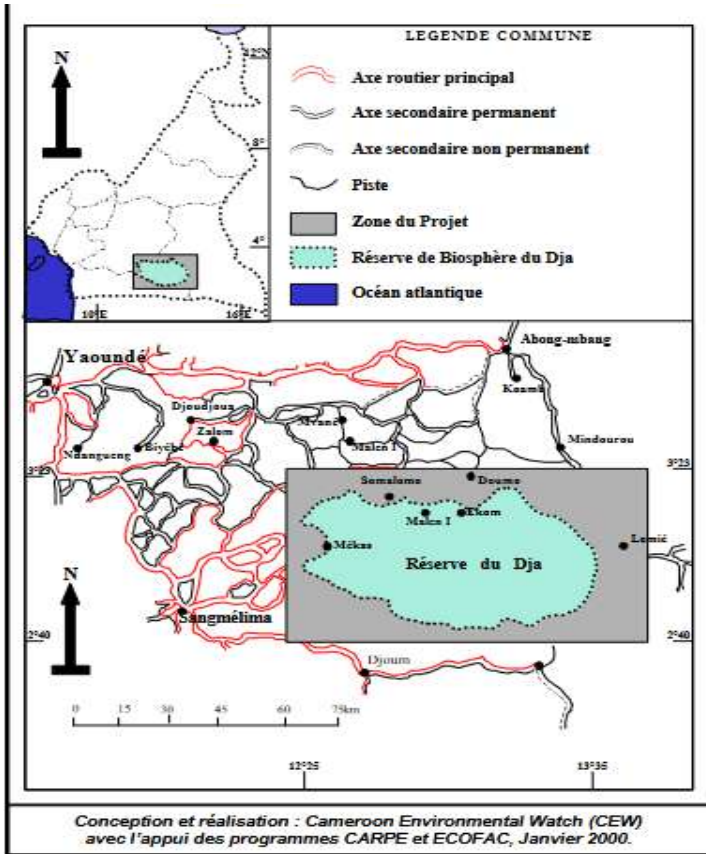
Lutte contre le braconnage et appui à la gestion durable des ressources fauniques.

L'une des premières initiatives fut le projet pilote d'éducation environnementale et de sauvegarde de la faune qui a été mis en œuvre grâce à l'appui financier de l'ONG World Society for the Protection of Animals (WSPA) en 1998.

Le projet s'inscrivait dans le cadre des résolutions de la Conférence internationale sur l'impact de l'exploitation forestière sur la faune qui s'est tenue à Bertoua, l'Est du Cameroun, du 17 au 18 avril 1996. Cette conférence a été organisée par Pr Roger NGOUFO pour le compte de la WSPA. Le constat ayant été fait de la faible application de la loi, l'objectif retenu a été de réaliser une opération pilote en tenant compte du besoin d'éducation du public et de la nécessité d'appuyer les services administratifs pour leur permettre d'effectuer des patrouilles appropriées. La mise en œuvre de ce projet a valu au CEW sa première reconnaissance au plan national par les pouvoirs publics pour son action positive sur l'environnement : par arrêté n°0768/MINEF/CAB du 30 juin 2000, elle a été désignée membre représentant des ONGs nationales au sein du Comité National de lutte contre le braconnage.

Cette reconnaissance lui a permis de poursuivre ses actions dans ce domaine avec plus d'emphasis notamment à travers :

- Le Projet Braconnage et circulation des produits fauniques le long du rail en 2000 en partenariat avec la WSPA ;
- La mise en place d'un plan de sensibilisation et appui à la gestion durable de la faune dans le département de la Sanaga Maritime (2003-2005) en partenariat avec le Capacity Building Program (CBP) ;
- Suivi de la circulation des produits fauniques le long de la voie ferrée (2003) en partenariat avec le Wildlife Conservation Society (WCS);
- Suivi cartographique de la chasse et de la circulation des produits fauniques du Sud-Est Cameroun à Yaoundé (2005-2006) avec MINEF, WWF et CARPE-USAID,



CEW et son histoire

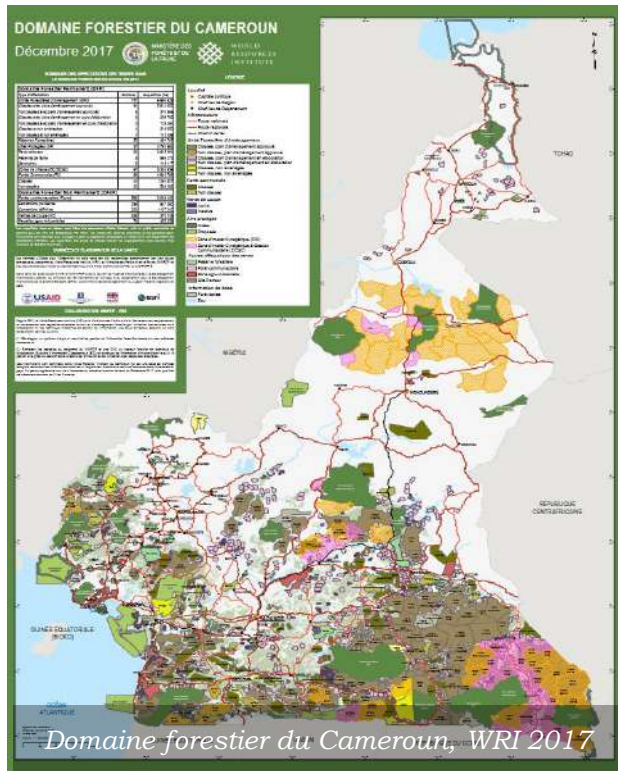
Suivi de l'exploitation forestière et de la faune, retour sur les toutes premières réalisations du CEW (1997-2005)

Fondée et légalisée le 16 janvier 1997, le CEW a, conformément à sa mission et à ses objectifs, mené ses premières activités dans les domaines d'activités suivants :

- Suivi de l'exploitation forestière par la cartographie et les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG), promotion de la gestion durable des concessions forestières et certification du bois ;
- Lutte contre le braconnage et appui à la gestion durable des ressources fauniques.

Dans cet article, nous passerons en revue les réalisations de l'organisation dans ces deux domaines d'activités dans la période 1997-2005.

Suivi de l'exploitation forestière par la cartographie et le Système d'Informations Géographiques (SIG), promotion de la gestion durable des concessions forestières et certification du bois



La première initiative du CEW dans ce domaine est le projet « Evaluation et cartographie de l'exploitation forestière industrielle autour de la Réserve forestière du Dja »

Ce projet conçu pour répondre au problème de l'exploitation forestière dans la zone attenante de la réserve a été réalisé grâce au financement du Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE-USAID). Il a en outre bénéficié de l'appui logistique du Programme ECOFAC-Dja (fourniture de véhicules tout terrain pour les missions). Le projet a permis de recueillir des données importantes qui concernent la production, le nombre de pieds et volumes abattus, le volume de grumes exportées dans trois unités administratives : les départements du Dja et Lobo, du Haut-Nyong et du Nyong et Mfoumou. Ces données ont permis d'élaborer une base de données et une série de cartes évolutives de l'exploitation forestière autour de la Réserve.

Ensuite, nous avons le «Projet Renforcement des capacités des ONG du Cameroun dans le cadre du processus de certification du bois», en 1999 avec l'appui financier du **Forest Stewardship Council**.

Les travaux en groupe ont porté essentiellement sur les principes et critères sociaux du FSC. Les participants se sont répartis en trois groupes avec deux facilitateurs par groupe. Le travail demandé était, sur la base des critères FSC, de formuler des indicateurs possibles en rapport avec les réalités nationales et locales du pays.

Hébergé à ses origines par Cameroon Environmental Watch (CEW), ONG nationale, le programme **Global Forest Watch-Cameroon** du World Resources Institute Washington, en tant qu'initiative de transparence dans le secteur forestier, a fait appel au SIG pour servir de base à un système d'alerte, permettant de traquer ou de détecter à un niveau élémentaire les activités responsables de la déforestation. Le document intitulé « Un aperçu de la situation de l'Exploitation Forestière au Cameroun » publié en 2000, est l'un des premiers produits du projet. Outre la clarification des termes clés comme « la forêt », il a permis une analyse multitemporelle de l'espace forestier et une cartographie de sa dynamique entre 1959 et 1999. L'Atlas forestier interactif du Cameroun, depuis sa création (version 1.0, 2005), intègre une plateforme cartographique qui permet aux utilisateurs de visualiser des couches thématiques. Grâce à cet atlas devenu institution, les décideurs et les parties impliquées dans l'industrie forestière peuvent accéder facilement aux renseignements les plus récents, à jour et validés pour pouvoir visualiser la répartition spatiale des titres d'exploitation forestière et des aires protégées. D'abord résultats du travail de la société civile, les produits de GFW Cameroun sont aujourd'hui gouvernementaux partagés et utilisés ou exploités dans toutes les administrations, les universités et dans tout le pays. Reste à trouver la meilleure stratégie pour que l'appropriation par l'État soit plus effective et donne lieu à d'autres innovations endogènes fondées sur les spécificités du contexte.

Jacques R. NDONGMO

CEW avec la lutte anti-braconnage au Cameroun

Le Pr NGOUFO, Directeur du Cameroon Environmental Watch (CEW), Président du Comité National UICN au Cameroun, s'exprime sur la lutte anti-braconnage dans le pays. Le braconnage est une activité de chasse illégale des espèces fauniques.

D'où vient l'idée de lutte contre le braconnage ?

La lutte contre le braconnage est l'initiative du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF), devenu aujourd'hui Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). La loi de 1994 relative aux forêts, à la faune et à la chasse constitue le fondement. Après la promulgation de cette loi, on s'attendait à voir des améliorations dans la gestion des ressources forestières et surtout fauniques. Mais après deux ans, il y avait beaucoup de pratiques illégales. La faune étant un secteur négligé par rapport au bois, CEW a été fondé et légalisé en 1997 comme association, pour adresser ce problème.

Qu'est-ce que CEW a fait dans la lutte contre le braconnage ?

Une fois légalisée comme association, notre premier partenaire technique et financier est World Society for the Protection of Animals (WSPA). Il a accompagné à organiser en 1996 une conférence à Bertoua sur l'impact de l'exploitation forestière sur la faune. Avec cet appui, nous avons engagé les activités de lutte contre le braconnage. CEW avait pour objectifs de chercher les moyens et d'appuyer techniquement le renforcement des capacités des gardes forestiers et faire de l'accompagnement dans la lutte anti-braconnage. Les opérations que menaient CEW sont, entre autres, la recherche des financements, l'organisation des sessions de formations des gardes, les descentes sur le terrain pour appuyer les patrouilles/sensibilisation en passant par la récompense pour des gardes qui ont mieux pratiqué ce qu'ils ont appris lors des formations. Cette lutte a été menée le long du chemin de fer de Yaoundé à Ngaoundéré.

Y a-t-il eu des impacts sur l'image du Cameroun ?

Avant le début de cette lutte, sur le plan international, la réputation du Cameroun sur le plan de la protection des espèces était au niveau le plus bas. Car il se disait qu'on y « massacre les espèces rares comme les gorilles et les chimpanzés et on ne fait rien pour cela ».

Quelle a été la réaction du gouvernement du Cameroun face à cette bataille ?

Le MINEF avait mis à la disposition du CEW une vingtaine de gardes qu'il formait et déployait régulièrement sur le terrain et à qui il payait des primes de rendement. De la même manière, il faisait du suivi sur le marché de vente des gibiers, les patrouilles, les opérations sur les routes et constituait des statistiques. Il invitait les chaînes de télévision à filmer tous les marchés de gibiers de la ville de Yaoundé et faisait des interventions dans les journaux télévisés pour parler de la lutte anti-braconnage. Et face à cette mobilisation, il y a eu une sensibilisation par les médias en plus des autres actions mobilisées conduisant à une prise de conscience dans le secteur faunique. Au vu de ce travail abattu, en 1999, le Ministre de l'environnement et des forêts a mis sur pied un Comité National de lutte contre le Braconnage. Dans cette commission il y avait CEW à côté de World Wide Fund (WWF). **Les espèces animales sont classées par catégorie. Expliquer nous comment ?**

Aux termes de l'article 78 de la Loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant Régime des Forêts, de la Faune et la Pêche, les espèces animales vivant sur le territoire national sont réparties en trois classes de protection A, B, et C, selon des modalités fixées par arrêté du ministre en charge de la Faune. Les espèces de la classe A sont intégralement protégées. Celles de la classe B bénéficient d'une protection mais peuvent être chassées avec un permis de chasse. Les espèces de la classe C sont partiellement protégées. Leur capture et leur abattage sont réglementés

Nos PARTENAIRES ces cinq dernières années

CEW pour mener à bien toutes ses activités ces dernières années s'est vu accompagner par des partenaires

CEW contribue depuis plus de 20 ans au secteur forêt environnement au Cameroun. Dans le cadre de cette action, il agit en collaboration avec d'autres acteurs au niveau national et international. Ce positionnement, à l'interface d'une pluralité d'acteurs, favorise la complémentarité de connaissances pour une planification et une coordination efficace des pratiques en faveur des forêts et du développement des populations locales. Cette collaboration inclue les partenaires d'action, les réseaux et les partenaires financiers.

Les partenaires impliqués en tant que parties prenantes

Ce type de partenariat permet à CEW, d'engager des acteurs précis dans la mise en œuvre de ses activités. Toutefois, grâce à sa longue expérience, il est souvent sollicité comme partenaire dans le cadre de projets de structures sœurs. Ces cinq dernières années, ce partenariat implique :

→ **Communes de Ngog-Mapubi et Dibang dans le cadre de son programme de gestion durable de la forêt communale**

Ce partenariat est engagé, depuis plus de 10 ans pour accompagner la gestion durable du massif forestier à cheval entre ces deux communes. Cette collaboration a abouti en 2016 au classement de ce massif en forêt communale, grâce au soutien financier de l'UE. Une étude y a également été conduite pour une analyse prospective de la dynamique spatiotemporelle du carbone stocké, sous le financement d'OSFACO.

Par ailleurs, l'OFAC et le programme BIOPAMA ont accompagné CEW à évaluer l'efficacité de gestion et l'identification des priorités d'aménagement de cette forêt. CEW travaille également à la recherche des financements pour accompagner son aménagement.

→ **ICRAF et CAFER dans le cadre du projet de promotion de l'entrepreneuriat au sein des forêts communautaires (FC/Dryad)**

Dans cette collaboration, CEW a été sollicité pour mettre à contribution son expertise à la réalisation des notices d'impacts environnementaux de 10 forêts communautaires de la région du Centre, engagé dans ce projet.

→ **MINEPDED, MINFOF, UICN, INBAR, FODER, CWCS, CADEPI, ENEF de Mbal-mayo, Service de la conservation du Lac Ossa dans le cadre du projet « The Restoration Initiative (TRI) » du Cameroun**

CEW est engagé depuis juin 2019, dans la mise en œuvre de ce projet. Il a été identifié non pas pour réaliser des activités de restauration sur le terrain mais plutôt pour accompagner la mise en place des conditions favorables aux actions de restauration planifiées par le projet. Il intervient dans la réalisation des activités de la composante 1 du projet, à savoir le renforcement de l'engagement politique et l'amélioration des cadres législatifs et réglementaires soutenant la Restauration des Paysages Forestiers et sa composante 4 relative au suivi évaluation et à la préparation des produits de connaissances.

CEW continue également de contribuer à la collaboration avec les services centraux et déconcentrés de l'État, précisément du MINFOF et du MINEPDED dans la conception et le déploiement de leurs politiques. Cette double capacité d'action entre le local et le national lui permet de proposer des solutions à la fois inclusives et adaptées aux orientations nationales.

Parmi les partenaires techniques, figurent MINFOF, MINEPDED, MINFOF, UICN, INBAR, FODER, CWCS, CADEPI, ENEF de Mbal-mayo, Service de la conservation du Lac Ossa, CAFER, ICRAF, CTFC.



Les réseaux

CEW est également actif par sa participation à des réseaux, au sein desquels il recherche un apport réciproque lui permettant de contribuer aux réflexions relatives au secteur forêt environnement et au développement de stratégies et projets innovants. Il s'agit du Réseau des membres de l'UICN et du Réseau des membres de FSC.



Les partenaires financiers

Les partenaires qui accompagnent financièrement le déploiement des activités de CEW sur le terrain.

Les partenaires financiers :
GEF, UE-UICN-BIOPAMA, OSFACO.



Steve ZANGUE K.



CEW travaille avec vous pour garder l'environnement propre où il fait bon vivre!

Application sur le terrain

Formation

CEW, Siège Yaoundé, Mendong MAETUR, 106, Rue 7880
 BP: 31323, Yaoundé
 Tel : 677 52 47 17 / 695 93 69 17
 Email : cewaie@yahoo.ca / ngoufocew08@yahoo.fr,
 Site web : www.cewcam.org



CEW offre des services de **Cartographie, Télédétection, GPS et SIG** (Formation, appui, conseils).

Pour plus d'infos: +237 698 563 157/677 044 314
Email: cewassistance@gmail.com



CEW dispose d'une **BIBLIOTHÈQUE** spécialisée Forêt-Environnement.

Pour plus d'infos: +237 698 936 917/677 044 314
Email: cewassistance@gmail.com

CONGRÈS DES AIRES PROTÉGÉES DE L'IUCN EN AFRIQUE



1 GORILLE DE PLAIN (GORILLE DE CROSS RIVER)

Il est reconnu comme une sous-espèce du gorille des plaines occidentales vivant dans la zone frontière entre le nord du Cameroun et le Nigeria. L'espèce y est en danger critique d'extinction.

2 PIGEONS DANS UNE CLAIRIÈRE À LOBÉKÉ

Contrairement aux autres pigeons, leur pelage est épais, mais fragile. Le moindre choc peut lui enlever des plumes ou du duvet.

3 L'ÉLÉPHANT DE SAVANE

C'est l'une des espèces rares en Afrique et intégralement protégée. Elle peut constituer un sujet de recherche pour plusieurs étudiants et chercheurs en Afrique.

4 BUFFLE NAIN

Le buffle nain (*Syncerus caffer nanus*) est une sous-espèce de buffle d'Afrique. Étroitement lié au buffle du Cap et au buffle des savanes, il est le seul à vivre en forêt tropicale. Il est également appelé Buffle de forêt.

5 PERROQUETS GRIS À QUEUE ROUGE DANS UNE CLAIRIÈRE À LOBÉKÉ

Atterrissage journalier de plus de 1500 : c'est le plus grand regroupement de perroquets évalué à ce jour qui atterrissent dans cette clairière. Attirés par une herbe qu'ils consomment, ils sortent du site de nidification proche du parc espèces migratrices ; une des valeurs qui a milité pour leur inscription TNS sur la liste du Patrimoine Mondial.

6 MARE

Composée d'herbacées qui constituent le milieu de vie de plusieurs oiseaux et certaines espèces d'animaux herbivores (buffles, bubales et autres).

7 LION DANS LE PNZ

La population de cet animal carnivore n'est pas croissante et plusieurs questions se posent sur leur protection. Ce qui peut être de loin un sujet de recherche intéressant.

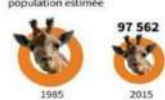
8 GIRAFE

C'est l'une des espèces rares en Afrique qui est intégralement protégée et dont la population est considérable. Cette espèce peut constituer un sujet de recherche pour plusieurs étudiants et chercheurs en Afrique.

La girafe, espèce menacée

Leur population a décliné de près de 40% en 30 ans, selon l'IUCN
Plus grand animal terrestre, essentiellement présent en Afrique de l'Est et australe

151 702 à 163 452
population estimée



Principales menaces:
réduction de l'habitat,
conflits, braconnage

9 sous-espèces,
plus ou moins en danger

Population en baisse	individus
G. c. tippelskirchi	31 611
G. c. reticulata	3 661
G. c. antiquorum	2 000
G. c. camelopardalis	650
Stable	
G. c. thornicrofti	600

En augmentation

G. c. angolensis	30 582
G. c. giraffa	21 387
G. c. rothschildi	1 671
G. c. peralta	400

Photo: AFP
Source: IUCN
© AFP

ESPÈCES FAUNE DANS LE PNZ

ANNÉE	Éléphant	Girafe	Buffle	Hypotaque	Bubale	Damaïrique	Cap Défassa	Autruche
2011	454	753	7610	714	1752	1177	943	250
2012	444	703	8091	577	1350	1022	913	258
2014	452	934	10268	749	2147	1100	1238	241
2016	520	947	10971	768	2047	1781	1337	232
2018	569	1233	11960	719	3475	1904	1874	288
2021	636	1546	15528	-	3672	2869		270

Espèces en 2021 - Lions 150



Les étudiants et quelques employés d'une ONG de développement rural en voyage d'échanges dans le PNZ. Un moment très fructueux pour ces 2 entités de connaître la conservation et l'importance de la biodiversité dans les aires protégées.



Mission d'étude de l'École Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo dans le massif de Ngog-Mapubi/Dibang (CEW)



Visite d'éducation environnementale dans la Réserve Forestière de Mbalmayo et à l'ENEF(CEW)



Visite scientifique d'enseignants et d'étudiants de l'Université de Göttingen dans le massif forestier de Ngog-Mapubi/Dibang (CEW)